Envoyé en préfecture le 23/09/2022

Reçu en préfecture le 23/09/2022

Affiché le

ID: 074-217400126-20220915-DEL\_31\_22-DE

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE D'ANNEMASSE

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

Arrondissement de Saint-Julien

N° d'ordre : 31/22

L'an deux mille vingt deux, le quinze septembre,

Le Conseil d'Administration du CCAS, légalement convoqué, s'est réuni, en lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M Christian DUPESSEY, Maire et Président du CCAS.

#### Présents:

Mesdames Latifa ADJMI, Christina ALI-AHMAD, Ramona DESSEMOND, Dominique LACHENAL, Isabelle UCAR, Jeanne GRANGE

Messieurs Christian DUPESSEY, Patrick KRESSMANN, Christian VERDONNET

**Absents représentés :** Mesdames Nicole VESIN et Madeleine FOURNIER, Monsieur Philippe ROTTOLI

#### Absents excusés :

Absents: Madame Pascale MAYCA

Secrétaire de séance : Mme Patricia DELORME

## Objet : Election du Vice-Président du CCAS

- Vu l'article R.123-27 du Code de l'Action Sociale et des Familles ;
- Vu l'article L.123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles disposant que « dès qu'il est constitué, le Conseil d'Administration élit en son sein un Vice-Président » ;
- Considérant que les candidatures peuvent être déposées lors de la première réunion du conseil d'administration :
- Conformément à l'article R.123-18 du Code de l'Action Sociale et des Familles, prévoyant la désignation du Vice-Président à bulletins secrets ;
- Considérant que le Président du CCAS a invité les membres présents du conseil d'administration à faire acte de candidature ; que Madame Dominique LACHENAL se porte candidate à la fonction de Vice-Présidente du CCAS ;

Après avoir procédé à l'élection au scrutin secret puis au dépouillement, les résultats sont proclamés :

- Madame Dominique LACHENAL :

Pour : 12 voixContre : 0 voixBlancs : 0 Voix.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré,

### **DECIDE:**

Article 1er : Est élue Vice-Présidente du Conseil d'Administration du CCAS, Madame Dominique LACHENAL.

Acte rendu exécutoire Après transmission en Sous-Préfecture de Saint Julien en Genevois le

Et publication ou notification du Réception du bordereau d'acquittement le

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

